



Ontario

Ministère des Finances

# Province de l'Ontario

---

Rapport annuel

1998-1999

## Table des matières

	Page
Message de l'honorable Ernie Eves, ministre des Finances .....	5
Revue de l'année .....	7
Points saillants de l'économie .....	8
Points saillants des finances .....	12
Recettes .....	13
Dépenses .....	14
<b>Sommaire des changements sur le plan des recettes</b>	
<b>au cours de l'exercice</b> .....	15
<b>Sommaire des changements sur le plan des dépenses</b>	
<b>au cours de l'exercice</b> .....	17
Remaniement des services locaux .....	18
Emprunts et gestion de la dette .....	19
<b>Statistiques financières et économiques</b>	
<b>sur une période de cinq ans</b> .....	21
<b>États financiers condensés</b> .....	23
Énoncé de responsabilité des états financiers condensés .....	24
Opinion du vérificateur provincial sur les états financiers	
condensés de la province de l'Ontario .....	25
État des recettes, des dépenses et du déficit accumulé .....	26
État de la situation financière .....	27
État des flux de trésorerie .....	28
Résumé des principales conventions comptables .....	29
<b>Sources de renseignements supplémentaires</b> .....	30



L'honorable Ernie Eves

## Message du ministre des Finances

Je suis fier des résultats affichés par le gouvernement de l'Ontario au cours de l'exercice 1998-1999.

Ces résultats, qui sont indiqués dans les *Comptes publics de l'Ontario 1998-1999* et dans le présent rapport, illustrent clairement que notre plan visant à réduire les impôts pour redresser l'économie et stimuler la création d'emplois est efficace.

Nous avons procédé à 36 réductions d'impôt supplémentaires en 1998, et l'impôt sur le revenu des particuliers avait diminué de 30 % le 1<sup>er</sup> juillet 1998, soit six mois avant la date prévue. L'économie ontarienne a pris de l'expansion, ce qui a entraîné la création d'emplois et favorisé le commerce et l'investissement.

L'année dernière, l'économie de la province a affiché un taux de croissance de 4,2 %, soit un taux supérieur à celui de tous les pays du G-7, incluant les États-Unis et l'Allemagne. Les ventes au détail se sont accrues de 6,9 % et quelque 200 000 emplois ont été créés, ce qui constitue la plus forte augmentation annuelle nette d'emplois jamais enregistrée en Ontario ni dans toute autre province.

La vigoureuse croissance économique a entraîné une hausse de 897 millions de dollars des recettes découlant de l'impôt sur le revenu des particuliers par rapport à l'année précédente et de 2,6 milliards de dollars comparativement aux prévisions du budget de l'Ontario de 1998. Grâce à cette hausse des recettes, nous avons pu consacrer une somme plus importante à la réduction du déficit, qui est passé à 2 milliards de dollars, soit 1,2 milliard de dollars de moins que les 3,2 milliards de dollars qui avaient été prévus dans le budget de la province de 1999.

Grâce à la prudence dont nous avons fait preuve lors de l'établissement du budget et au contrôle des dépenses, nous sommes sur la bonne voie pour éliminer le déficit et équilibrer le budget d'ici l'exercice 2000-2001. Nous avons toutefois encore beaucoup à faire. Nous devons veiller à ce que les deniers publics soient dépensés judicieusement par un gouvernement de taille réduite, qui fonctionne de façon plus efficace, qui est plus sensible aux besoins de la population et qui a à cœur de bien la servir.

Les millions de dollars économisés chaque année continueront à être réinvestis dans les programmes prioritaires, tels que les services de santé et un système d'éducation de qualité. Nous jetons les bases de la prospérité de la population de la province afin d'assurer un meilleur avenir à chaque famille et chaque Ontarien et Ontarienne.

**Le ministre des Finances,**

**Ernie Eves, c.r.**  
**Octobre 1999**

## Revue de l'année

Conformément au plan du gouvernement visant à équilibrer le budget d'ici l'exercice 2000-2001, le déficit a poursuivi sa tendance à la baisse, passant de 3 966 millions de dollars en 1997-1998 à 2 002 millions de dollars en 1998-1999. Pour la quatrième année consécutive, le gouvernement a dépassé son objectif de réduction du déficit : le déficit de 1998-1999 a été de 2 222 millions de dollars inférieur à l'objectif de 4 224 millions de dollars indiqué dans le budget de 1998. En 1995-1996, l'objectif de 9 308 millions de dollars a été dépassé de 508 millions de dollars; en 1996-1997, l'objectif qui s'établissait à 8 180 millions de dollars a été dépassé de 1 275 millions de dollars; et en 1997-1998, le déficit a été de 2 614 millions de dollars inférieur à l'objectif de 6 580 millions de dollars.

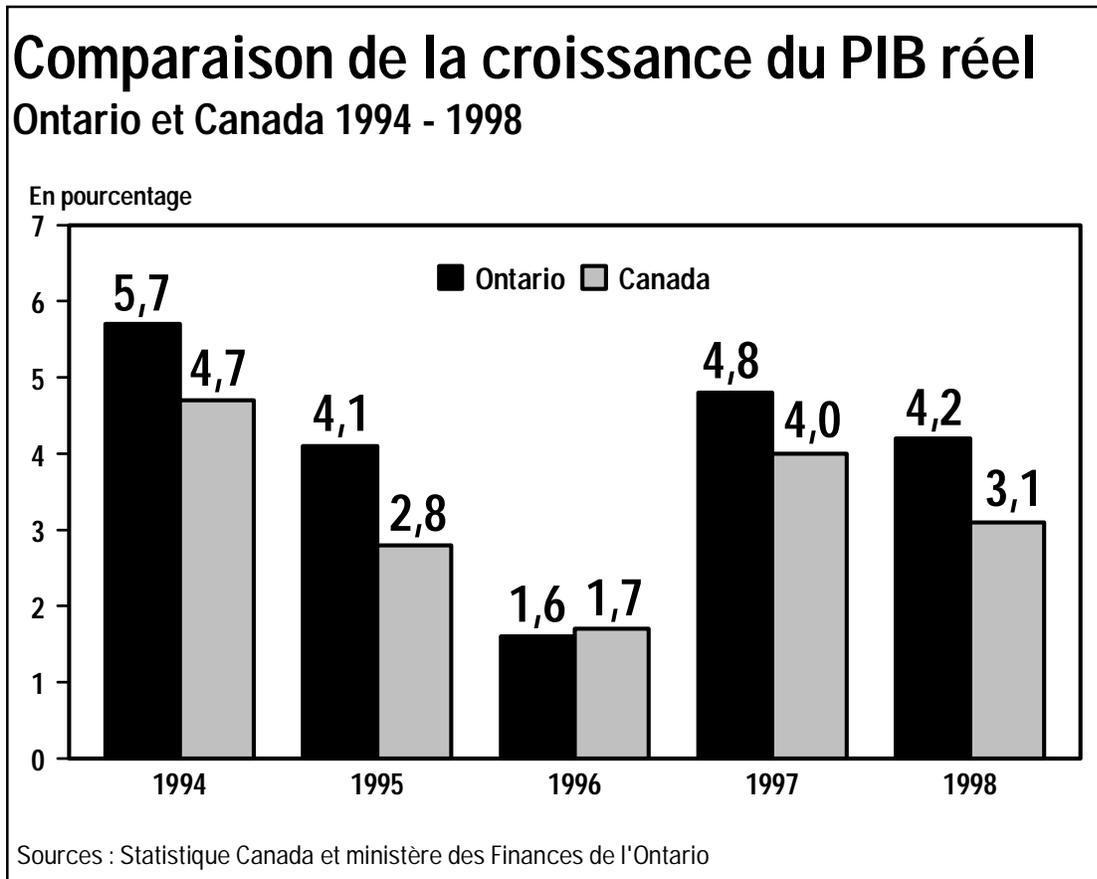
### Points saillants des finances 1998-1999

(en millions de dollars)	1997-1998	1998-1999
Recettes	52 518	55 786
Dépenses	56 484	57 788
Déficit	3 966	2 002

## Points saillants de l'économie

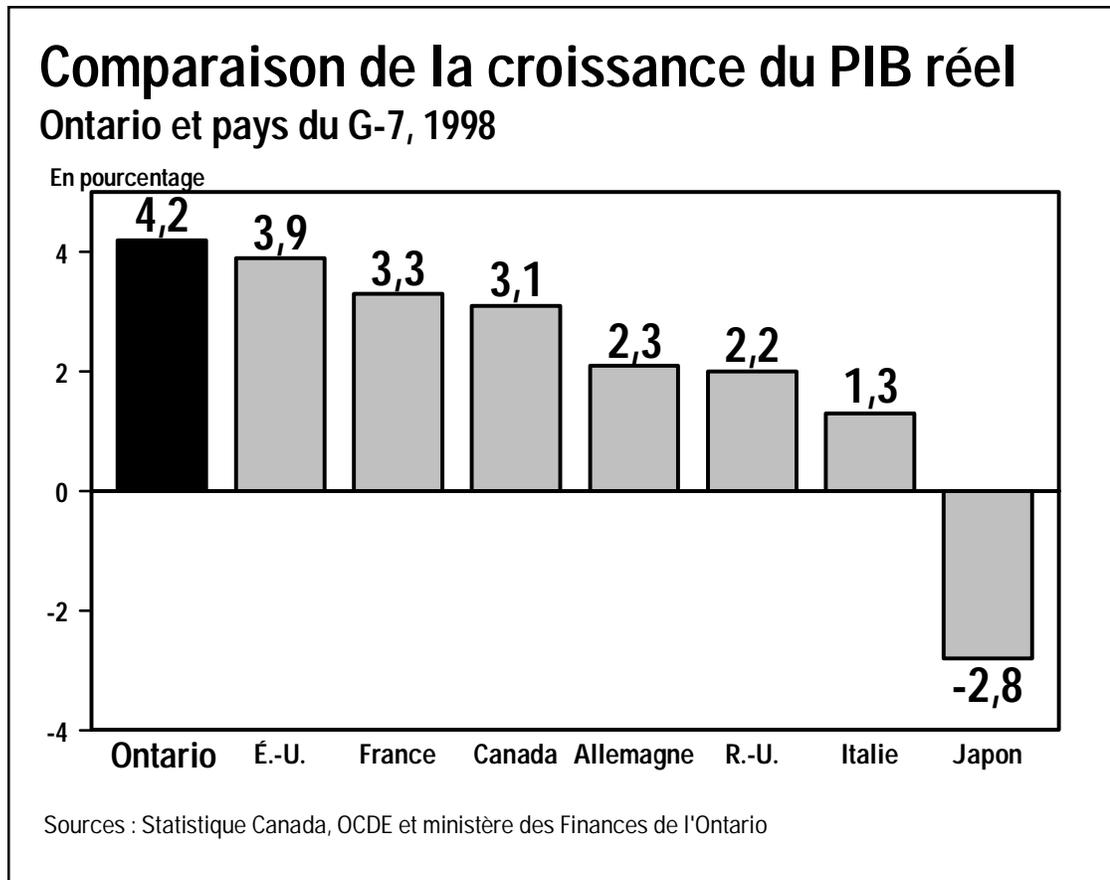
### Croissance du produit intérieur brut (PIB) réel

L'économie ontarienne a affiché un fort taux de croissance en 1998, soit de 4,2 %. Cette vigoureuse croissance au cours de l'année civile 1998 a été stimulée par plusieurs secteurs, dont les ménages, les entreprises et les exportations.



En raison de la vigueur de la demande sur les marchés intérieurs et extérieurs, les investissements des entreprises dans le matériel et l'outillage ont augmenté de 9,4 %. La croissance des exportations de 9,1 % a découlé principalement des hausses affichées dans les secteurs des produits automobiles et du matériel et de l'outillage. Le secteur de la consommation a affiché une hausse de 4,7 %, la plus importante en dix ans.

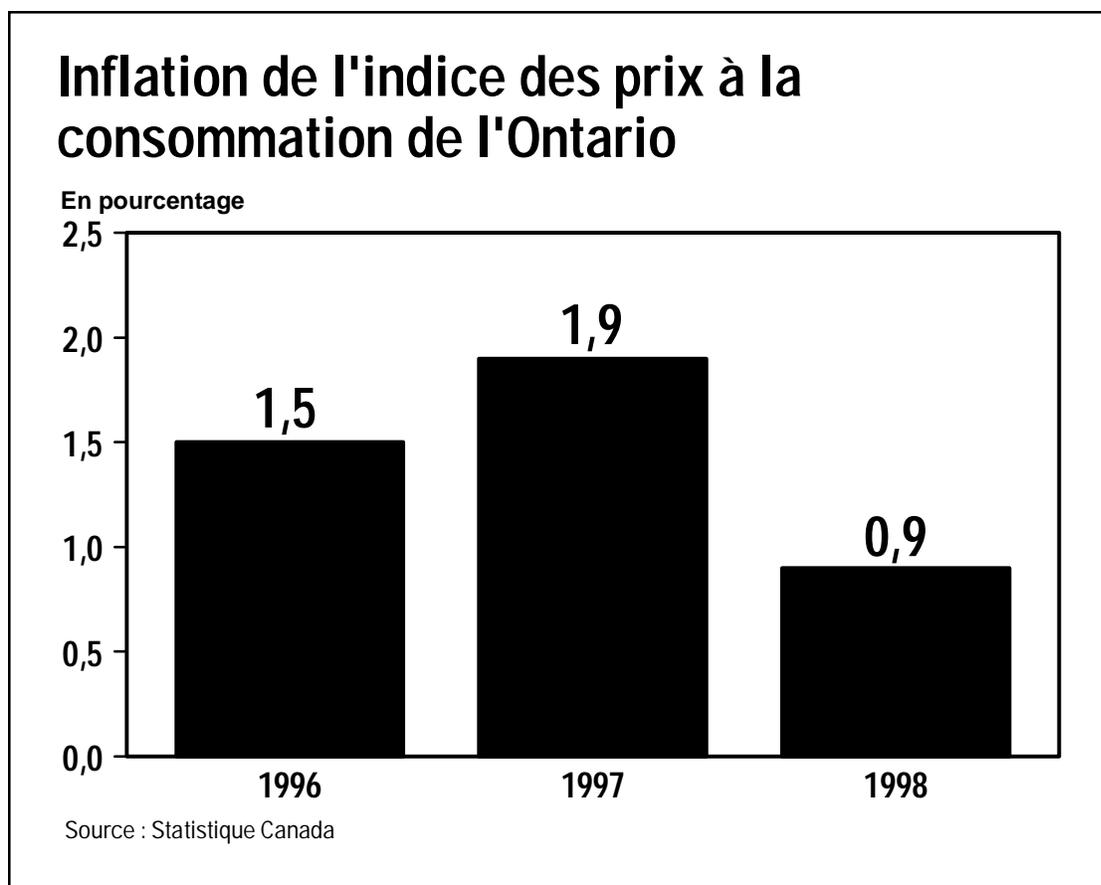
La croissance de l'Ontario en 1998 a dépassé celle de tous les grands pays industrialisés.



## Inflation de l'indice des prix à la consommation

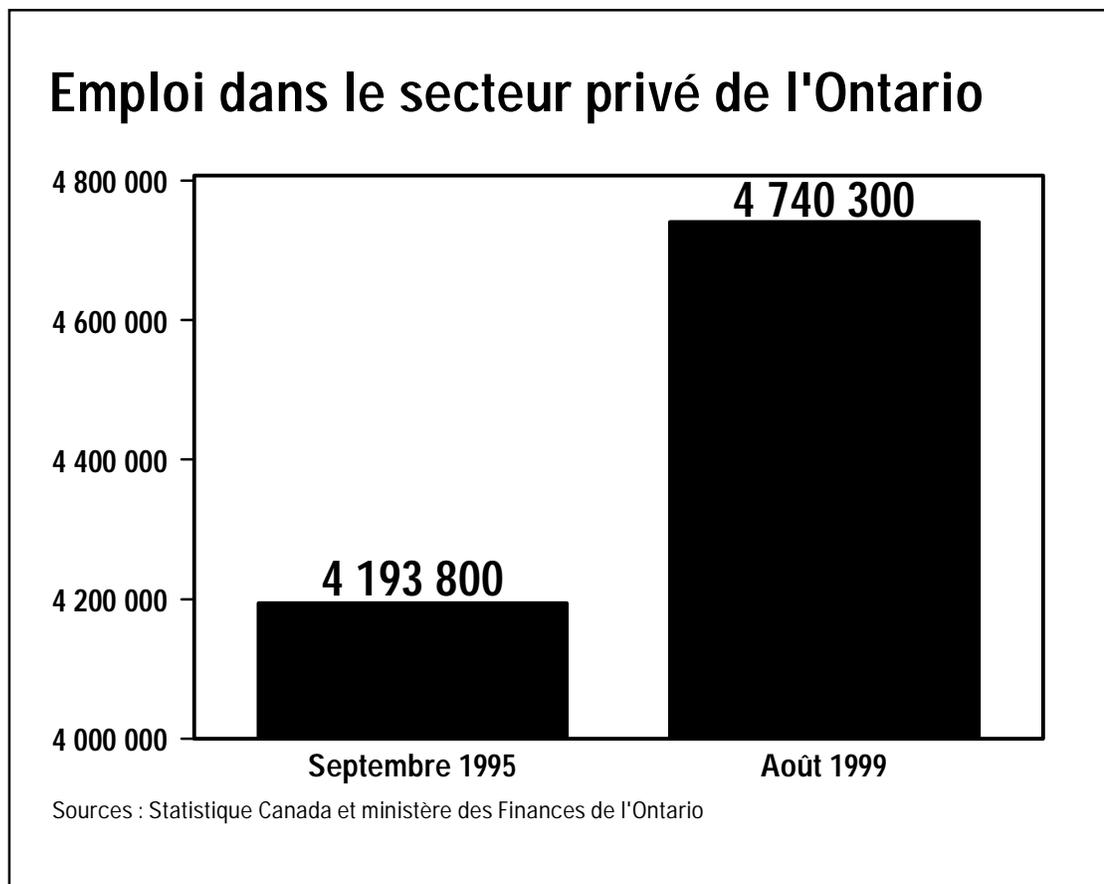
Le taux d'inflation de l'Ontario, mesuré selon l'évolution de l'indice des prix à la consommation (IPC), a été de 0,9 % en 1998, ce qui représente une baisse de un point de pourcentage par rapport au taux de 1,9 % affiché en 1997.

Le taux d'inflation a diminué au cours des deuxième et troisième trimestres (d'avril à septembre) de 1998, pour ensuite grimper légèrement durant le quatrième trimestre. La forte croissance économique n'a pas exercé de pression sur les prix dans la province. Les prix de l'énergie ont continué de baisser durant toute l'année.



## Emploi

Depuis le discours du Trône de septembre 1995, le secteur privé de l'Ontario a créé 546 500 emplois nets.



Les hausses les plus importantes ont été enregistrées dans le secteur manufacturier (178 000 nouveaux emplois), dans le secteur des services professionnels, scientifiques et techniques (110 000 nouveaux emplois) et dans le secteur des services de gestion et administratifs et des autres services de soutien (71 000 nouveaux emplois).

Au cours de 1998, 200 000 emplois nets ont été créés, sur une base moyenne annuelle, dans la province.

Depuis septembre 1995, le taux de chômage a diminué de deux points de pourcentage, passant de 8,4 à 6,4 %.

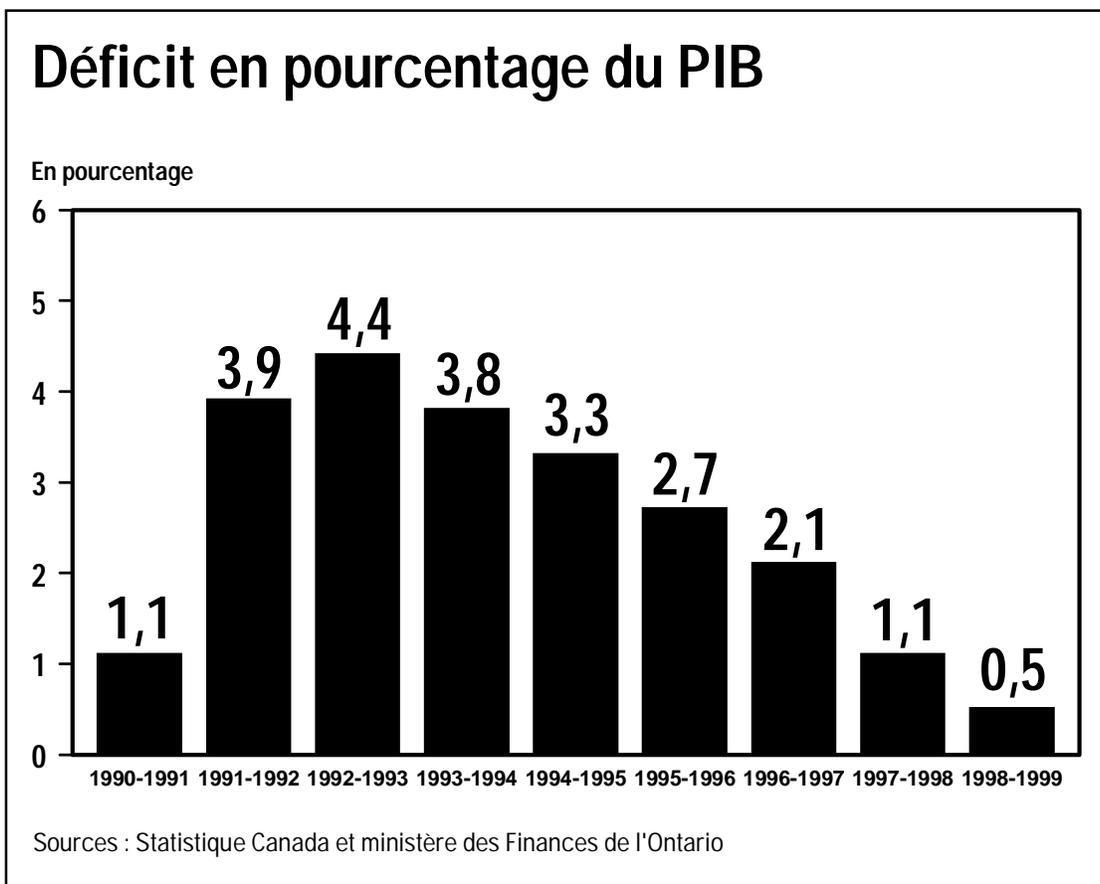
## Points saillants des finances

### Déficit

Le gouvernement réussit, grâce à une planification prudente et à une forte croissance économique, à dépasser les objectifs de réduction du déficit fixés dans le plan visant à équilibrer le budget. Le déficit pour 1998-1999 de 2 002 millions de dollars représente une réduction de 1 964 millions de dollars par rapport au déficit de 1997-1998 qui s'est chiffré à 3 966 millions de dollars, et de 2 222 millions de dollars par rapport à l'objectif de 4 224 millions de dollars fixé dans le plan budgétaire de 1998.

La part de l'économie que représente le déficit est passée d'un sommet de 4,4 % en 1992-1993 à 0,5 % du PIB en 1998-1999. Le déficit a représenté moins de 1 % du PIB en 1998-1999, pour la première fois au cours de cette décennie.

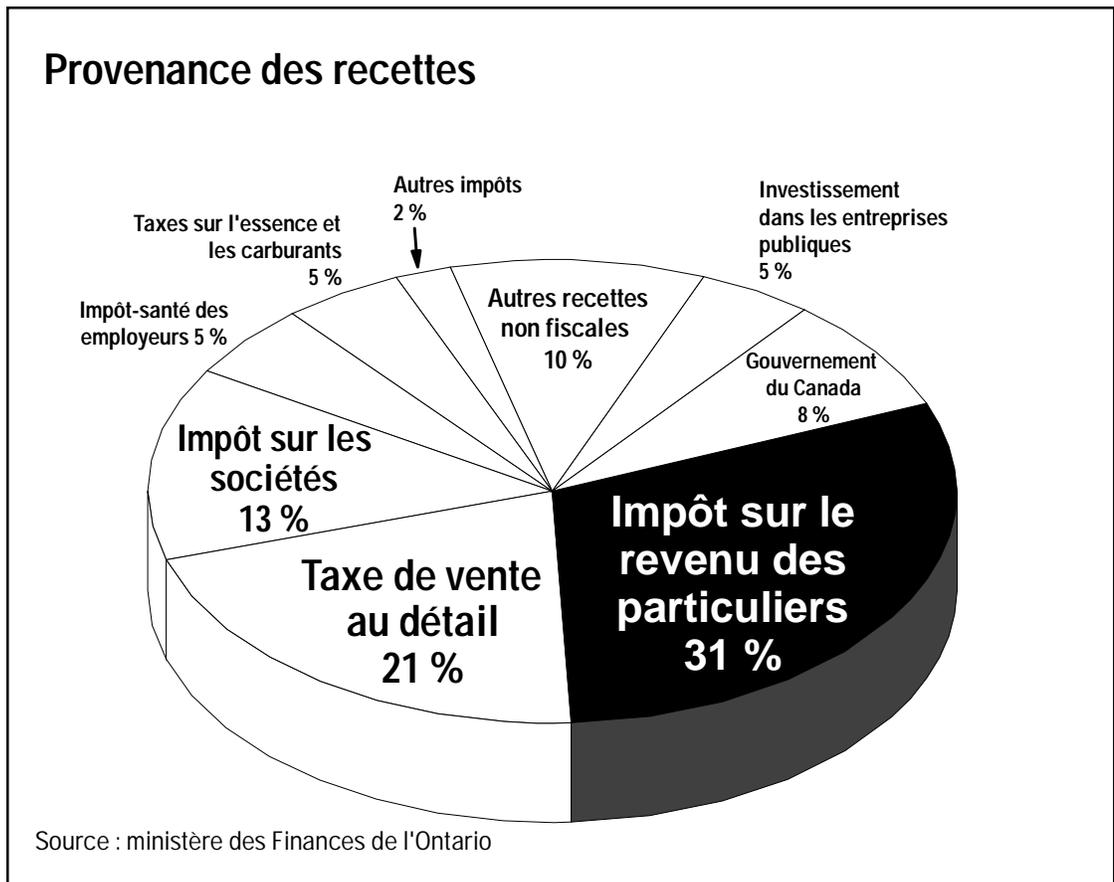
Il n'a pas été nécessaire de puiser dans la réserve de 650 millions de dollars prévue dans le budget de 1998 afin de protéger le plan financier contre les risques imprévus, tels que les changements imprévisibles et défavorables sur le plan des perspectives économique et financières; ce montant a donc servi à la réduction du déficit.



## Recettes

Les recettes de 1998-1999, qui ont totalisé 55 786 millions de dollars, ont augmenté de 3 268 millions de dollars par rapport aux chiffres affichés en 1997-1998.

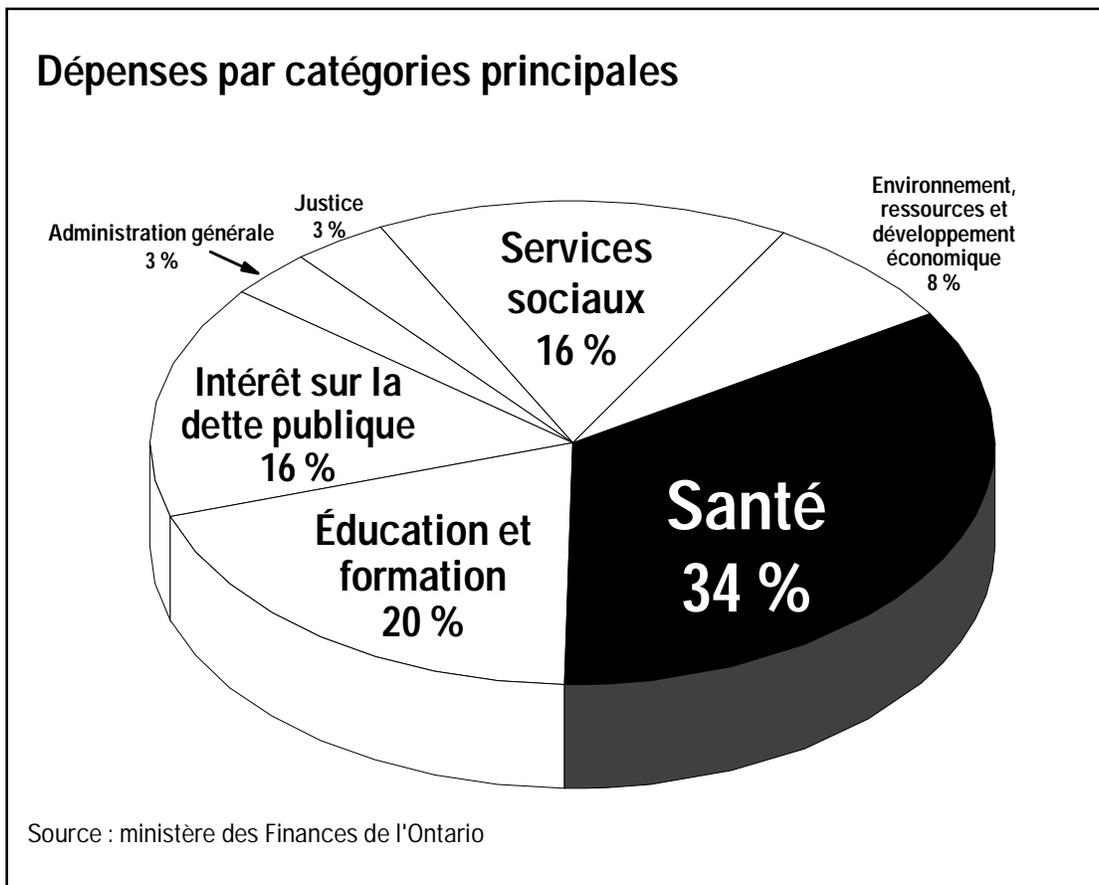
L'augmentation des recettes a découlé principalement de la forte croissance de l'économie qui s'est poursuivie et des 1 590 millions de dollars de dépenses de transition associées au remaniement des services locaux qui ont été remboursées par les municipalités. Les recettes fiscales se sont accrues de 1 808 millions de dollars; les paiements fédéraux ont, quant à eux, diminué de 583 millions de dollars.



## Dépenses

Les dépenses totales de 1998-1999 ont augmenté de 1,3 milliard de dollars par rapport à celles de 1997-1998. Cette hausse a découlé principalement d'une augmentation des investissements dans des secteurs clés comme la santé et l'éducation, des investissements ponctuels dans des initiatives comme l'établissement du Fonds ontarien pour l'innovation et des dépenses associées à l'adaptation des systèmes informatisés en vue de l'an 2000.

Les dépenses du gouvernement provincial ont totalisé 57,8 milliards de dollars en 1998-1999. Environ 70 % de ce montant était lié aux programmes sociaux, notamment la santé, l'éducation et les services sociaux. L'intérêt sur la dette impayée de l'Ontario a représenté 16 % des dépenses. Les autres 14 % ont été consacrés à l'environnement, aux ressources et au développement économique, à la justice et à l'administration générale.



## Sommaire des changements sur le plan des recettes au cours de l'exercice

Les recettes ont totalisé 55 786 millions de dollars en 1998-1999, soit 2 396 millions de dollars de plus que les 53 390 millions de dollars prévus dans le budget de 1998. Les recettes fiscales ont été de 2 631 millions de dollars plus élevées que prévu en 1998-1999 grâce à la vigueur de l'économie de la province. La hausse des recettes fiscales au cours de l'exercice est principalement attribuable à une augmentation des recettes découlant de l'impôt sur le revenu des particuliers, de la taxe de vente au détail et de l'impôt-santé des employeurs, qui est associée en grande partie à la forte croissance de l'économie et à la création d'emplois.

### Sommaire des changements sur le plan des recettes en 1998-1999

(en millions de dollars)

#### Recettes fiscales

Impôt sur le revenu des particuliers	2 555	
Taxe de vente au détail	216	
Impôt-santé des employeurs	102	
Impôt sur les sociétés	(153)	
Droits de cession immobilière	(110)	
Autres	21	
	2 631	

#### Paiements de transfert du gouvernement fédéral

Transfert en matière de santé et de programmes sociaux	(397)	
Autres	(16)	
	(413)	

#### Recettes provenant des entreprises publiques

Société des casinos de l'Ontario	167	
Régie des alcools de l'Ontario	49	
Société des loteries de l'Ontario	(158)	
Autres	51	
	109	

#### Autres recettes

Ventes et locations	160	
Remaniement des services locaux - Remboursement de dépenses par des municipalités	(152)	
Autres	61	
	69	

<b>Changements totaux sur le plan des recettes au cours de l'exercice</b>	<b>2 396</b>
---	--------------

- Les recettes découlant de l'impôt sur le revenu des particuliers (IRP) totalisaient 17 190 millions de dollars, dépassant de 2 555 millions de dollars les projections du budget de l'Ontario de 1998. De ce montant, 1 573 millions de dollars s'expliquent par le fait que les recettes estimatives découlant de l'IRP de 1997-1998 sont supérieures au montant figurant dans les *Comptes publics de l'Ontario 1997-1998*. Conformément aux directives du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public, on tient compte en 1998-1999 de la différence entre le montant estimatif plus élevé et le montant estimatif indiqué dans les *Comptes publics de l'Ontario 1997-1998*.
- Grâce à l'importance des dépenses engagées par les consommateurs et les entreprises de la province, les recettes de la taxe de vente au détail ont excédé de 216 millions de dollars les prévisions du budget de l'Ontario de 1998.
- Les recettes de l'impôt-santé des employeurs ont été de 102 millions de dollars plus élevées que les prévisions budgétaires en raison de la forte croissance du marché de l'emploi.
- Les recettes découlant de l'impôt sur les sociétés ont été de 153 millions de dollars inférieures aux prévisions du budget parce que les profits affichés par les sociétés en 1998 n'ont pas été aussi élevés que prévu. Ils ont subi une baisse de 3,0 % en 1998.
- Les recettes résultant des droits de cession immobilière ont été de 110 millions de dollars inférieures aux prévisions du budget de l'Ontario de 1998 en raison du marché de la revente de logements qui n'a pas été aussi fort que prévu.
- Toutes les autres recettes fiscales ont été de 21 millions de dollars supérieures aux prévisions du budget de l'Ontario de 1998 en raison du reclassement de 64 millions de dollars de droits successoraux au chapitre des recettes découlant du nouvel impôt sur l'administration des successions. Cette augmentation a été partiellement contrebalancée par une diminution des recettes découlant de l'impôt sur les bénéfices miniers et de la taxe sur le tabac.
- Les paiements de transfert du gouvernement du Canada pour 1998-1999 se sont élevés à 4 515 millions de dollars, ce qui représente 413 millions de dollars de moins que les montants prévus dans le budget de l'Ontario de 1998. Cette diminution est en grande partie attribuable aux paiements inférieurs de 397 millions de dollars au chapitre du programme Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux pour 1998-1999, réduction qui est attribuable à une révision à la baisse des estimations de la population de l'Ontario, rétroactives à 1995, et à une hausse des recettes provinciales tirées de l'impôt sur le revenu des particuliers. Selon la formule utilisée par le gouvernement fédéral pour répartir les paiements dans le cadre de ce programme, toute augmentation de la valeur des points d'impôt sur le revenu de l'Ontario réduit les paiements en espèces versés par le gouvernement fédéral à la province.
- Les recettes provenant des entreprises publiques se sont chiffrées à 109 millions de dollars de plus que ce qui avait été prévu dans le budget de l'Ontario de 1998. La hausse des recettes nettes de la Société des casinos de l'Ontario et de la Régie des alcools de l'Ontario a été contrebalancée par la diminution des recettes découlant de la Société des loteries de l'Ontario. Les recettes de cette dernière ont été de 158 millions de dollars inférieures aux prévisions budgétaires en raison des changements apportés au programme des casinos de bienfaisance et des machines à sous dans les hippodromes et d'une révision de l'échéancier de mise en oeuvre.
- Les autres recettes ont enregistré une hausse de 69 millions de dollars.
  - Les recettes découlant de ventes et locations ont augmenté de 160 millions de dollars principalement en raison d'une hausse des recettes provenant du Réseau GO.
  - Les dépenses remboursées par les municipalités ont été inférieures de 152 millions de dollars en raison des économies réalisées au titre des programmes par suite du remaniement des services locaux et des modifications apportées au processus de partage des coûts, dont profitent les municipalités.
  - Toutes les autres recettes ont enregistré une hausse de 61 millions de dollars découlant principalement de la hausse des autres droits, permis et redevances, qui a été partiellement contrebalancée par la baisse des droits d'immatriculation des véhicules et des permis de conduire ainsi que des recettes diverses.

## Sommaire des changements sur le plan des dépenses au cours de l'exercice

Les dépenses du gouvernement provincial ont été de 824 millions de dollars supérieures aux prévisions du budget de l'Ontario de 1998 en raison principalement des dépenses accrues en cours d'exercice au chapitre de la santé et de l'éducation ainsi que de l'établissement du Fonds ontarien pour l'innovation. Cette hausse des dépenses a été en partie contrebalancée par des diminutions des dépenses en immobilisations et de l'intérêt sur la dette publique.

### Principaux changements subis par les dépenses par rapport aux chiffres du plan budgétaire de 1998

- Une aide ponctuelle de 229 millions de dollars a été accordée en cours d'exercice aux hôpitaux, y compris une somme de 129 millions de dollars, pour les aider à gérer les changements et à poursuivre les mesures visant à améliorer leur situation financière. Une somme de 100 millions de dollars a été affectée au Fonds de transition pour le système hospitalier, afin d'aider les hôpitaux à faire face aux pressions financières à court terme.
- L'Ontario a affecté une somme supplémentaire de 200 millions de dollars en cours d'exercice pour indemniser les personnes qui ont contracté l'hépatite C par l'entremise du système d'approvisionnement en sang avant 1986 et après 1990. Ce montant s'ajoute aux 113 millions de dollars accordés en 1997-1998 pour les personnes infectées entre 1986 et 1990.
- La part des frais de démarrage de la Société canadienne du sang, établie en 1998, assumée par l'Ontario a ajouté 120 millions de dollars aux dépenses en cours d'exercice.
- Conformément au traitement comptable dans les *Comptes publics de 1997-1998* de l'engagement pris par la province d'assumer pendant trois ans les frais de service de la dette associés au capital-obligations des conseils scolaires, on tient compte en 1998-1999 de l'augmentation de 307 millions de dollars des dépenses en cours d'exercice.
- La province a établi le Fonds ontarien pour l'innovation et fourni un capital de dotation de 250 millions de dollars afin d'accorder des fonds aux instituts de recherche ontariens pour l'infrastructure, y compris les laboratoires, les immeubles et le matériel.
- La province a versé 103 millions de dollars au Fonds pour circonstances particulières de 1999. Ce montant s'ajoute aux 77 millions de dollars de 1998 annoncés dans le budget de l'Ontario de l'année dernière. Cette aide financière servira aux dépenses de transition des municipalités dans le cadre du remaniement des services locaux.
- Des retards dans l'exécution et la planification de projets ont réduit les dépenses en immobilisations du ministère de la Santé pour 1998-1999 de 284 millions de dollars au cours de l'exercice.
- Des taux d'intérêt inférieurs aux projections et des montants empruntés moins importants que prévu dans le budget de l'Ontario de 1998 ont permis de réaliser des économies de 198 millions de dollars en frais d'intérêt sur la dette publique au cours de l'exercice.

### Remaniement des services locaux

Le remaniement des services locaux a pour but d'améliorer la responsabilité, de réduire le gaspillage et les doubles emplois et d'offrir des services gouvernementaux améliorés et moins coûteux aux contribuables de l'Ontario. Bref, il vise à offrir les meilleurs services possibles au coût le plus faible qui soit.

Dans le cadre du remaniement des services locaux, le 1<sup>er</sup> janvier 1998, la responsabilité d'un certain nombre de programmes a été confiée aux municipalités, notamment l'aide sociale, les services de garde d'enfants, la santé publique, les ambulances terrestres, le logement social, les transports en commun, les aéroports, les services de police communautaires ainsi que l'administration et les recettes associées aux infractions provinciales.

Pour faciliter la transition et éviter une interruption des services, la province continue de fournir certains programmes au nom des municipalités en attendant qu'elles assument toutes leurs responsabilités à cet égard. Pendant cette période de transition, les municipalités remboursent à la province les dépenses qu'elle a engagées à ce titre en leur nom. En 1998-1999, la province a recouvré 2,1 milliards de dollars des montants que doivent les municipalités.

### Incidence sur les dépenses dans le domaine de l'éducation

À compter de 1998, la province a réduit les impôts scolaires sur les biens résidentiels d'environ 2,5 milliards de dollars annuellement et accordé une marge fiscale aux municipalités pour les aider à financer les nouvelles responsabilités leur incombant suite au remaniement des services locaux. La diminution des recettes découlant de la réduction des impôts scolaires sur les biens résidentiels a été compensée par une augmentation des subventions provinciales accordées aux conseils scolaires.

En raison de ce remaniement, les dépenses du ministère de l'Éducation ont augmenté de 2,9 milliards de dollars, passant de 8,3 milliards de dollars en 1997-1998 à 11,2 milliards de dollars en 1998-1999 (exclusion faite des dépenses associées au Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario). Cette hausse est en grande partie attribuable à une augmentation de 2,9 milliards de dollars des subventions de fonctionnement des conseils scolaires, qui sont passées de 4,5 milliards de dollars en 1997-1998 à 7,4 milliards de dollars en 1998-1999. Cette augmentation compense largement la diminution des impôts scolaires sur les biens résidentiels dont peuvent disposer les conseils scolaires.

## Emprunts et gestion de la dette

### Programme d'emprunt de 1998-1999

La province a emprunté 9,3 milliards de dollars sur les marchés financiers pour financer le déficit et refinancer la dette arrivée à échéance. La valeur nominale des emprunts contractés s'élève à 9,2 milliards de dollars et le produit reçu au-delà de cette valeur, à 0,1 milliard de dollars. Une somme additionnelle de 0,7 milliard de dollars a été empruntée aux fins du rachat et du remboursement de titres de la province de l'Ontario, sans incidence nette sur la dette active. Les emprunts à court terme nets de la province se sont également accrus de 0,4 milliard de dollars.

Le marché du dollar canadien est resté la source principale de fonds pour l'Ontario, ayant représenté presque 70 % des emprunts à long terme contractés au cours de l'année (6,5 milliards de dollars des 9,3 milliards de dollars empruntés). Les résidents de la province ont investi 2,0 milliards de dollars lors de la quatrième campagne de vente des Obligations d'épargne de l'Ontario.

Sur le plan international, l'Ontario a mobilisé l'équivalent de 1,5 milliard de dollars canadiens au moyen d'une émission internationale en dollars américains, sa première depuis février 1996. La province a également émis des obligations équivalant, en dollars canadiens, à 472 millions de dollars en livres sterling, à 249 millions de dollars en francs suisses, à 105 millions de dollars en yens japonais, à 207 millions de dollars en dollars néo-zélandais, à 48 millions de dollars en drachmes grecques, à 46 millions de dollars en euros et à un montant additionnel de 193 millions de dollars en dollars américains.

### Gestion de la dette

La dette totale de l'Ontario à ses propres fins comprend les emprunts contractés aux fins de la province, les dépôts auprès de la Caisse d'épargne de l'Ontario et d'autres éléments de passif. Le 31 mars 1999, la dette totale de l'Ontario à ses propres fins s'établissait à 109,2 milliards de dollars. Près du tiers de ce montant (31,0 milliards de dollars) est sous forme de débentures non négociables ou non publiques des régimes de retraite du secteur public de l'Ontario, du Fonds de placement du Régime de pensions du Canada et de la Société canadienne d'hypothèques et de logement. En 1998-1999, les moyennes pondérées des taux d'intérêt effectifs sur la dette contractée aux fins de la province sont passées à 8,6 % comparativement à 9,0 % l'année précédente.

La gestion prudente de la dette est au coeur des efforts déployés par le gouvernement pour réduire l'ensemble de la dette. Cette politique s'articule autour de principes clés, dont la gestion de la dette en vue d'assurer une stabilité et d'obtenir les coûts les plus bas possibles, le choix d'échéanciers judicieux de façon à procéder à des remboursements sur une base régulière et l'exposition limitée de l'Ontario aux fluctuations des taux d'intérêt et de change.

Près du tiers (34,8 milliards de dollars) des emprunts de l'Ontario à ses propres fins ont été contractés en devises étrangères. Au 31 mars 1999, toute la dette de la province à ses propres fins, à l'exception de 1,2 milliard de dollars (1,1 %), avait été convertie ou couverte en dollars canadiens en utilisant des techniques de gestion des risques. Les politiques en place limitent l'exposition aux devises étrangères à 5 % ou moins de la dette totale de l'Ontario à ses propres fins.

Tout au long de l'année, la proportion de la dette à taux flottant nette a été bien inférieure à la limite de 20 % de la dette de l'Ontario. Le pourcentage de la dette à taux flottant par rapport à la dette totale de l'Ontario à ses propres fins (déduction faite des réserves de liquidité) est passé de 7,3 % en moyenne en 1997-1998 à 5,9 % en moyenne en 1998-1999. Le 31 mars 1999, la dette à taux flottant, déduction faite des réserves de liquidité, représentait 6,8 % de la dette de l'Ontario comparativement à 4,4 % le 31 mars 1998. La note 2 afférente aux états financiers des *Comptes publics de l'Ontario 1998-1999* renferme des renseignements plus détaillés sur la gestion du risque et les instruments financiers dérivés.

### Ontario Hydro

En vue de combler les besoins de financement de l'ancienne société Ontario Hydro en bénéficiant de taux avantageux, la province a contracté une dette de 1,5 milliard de dollars pour le compte de cette société au cours du dernier trimestre de 1998 et du premier trimestre de 1999. En échange du produit des emprunts contractés, la province a reçu des titres d'Ontario Hydro à des modalités semblables. À la fin de 1998-1999, les emprunts contractés par la province au nom de l'ancienne société Ontario Hydro totalisaient 4,3 milliards de dollars, soit 1,4 milliard de dollars de plus que les 2,9 milliards de dollars non remboursés à la fin de 1997-1998.

En vertu de la *Loi de 1998 sur la concurrence dans le secteur de l'énergie*, qui est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 1999, la Société financière de l'industrie de l'électricité de l'Ontario (SFIÉO) a été mise sur pied pour succéder à l'ancienne société Ontario Hydro. La SFIÉO est désormais responsable sur le plan légal de la dette de 26,2 milliards de dollars de l'ancienne société Ontario Hydro ainsi que des emprunts de 4,3 milliards de dollars qui, le 31 mars 1999, avaient été contractés par la province au nom de l'ancienne société. La dette de 26,2 milliards de dollars est toujours entièrement garantie par la province. La note 5 afférente aux états financiers des *Comptes publics de l'Ontario 1998-1999* renferme des renseignements plus détaillés sur la restructuration du secteur de l'électricité.

## Statistiques financières et économiques sur une période de cinq ans

(en millions de dollars)	1994-1995	1995-1996	1996-1997	1997-1998	1998-1999
Recettes	46 039	49 473	49 450	52 518	55 786
Dépenses :					
Programmes et immobilisations	48 336	48 944	45 568	46 160	48 696
Intérêt sur la dette publique	7 832	8 475	8 607	8 729	9 016
Restructuration	—	854	2 180	1 595	76
Total des dépenses	56 168	58 273	56 355	56 484	57 788
<b>Déficit</b>	<b>10 129</b>	<b>8 800</b>	<b>6 905</b>	<b>3 966</b>	<b>2 002</b>
Dette de l'Ontario					
Emprunts contractés aux fins de la province	85 711	98 407	98 392	101 982	105 133
Caisse d'épargne de l'Ontario	2 089	2 220	2 135	2 245	2 517
Autres éléments de passif	780	769	984	1 247	1 524
<b>Dette totale de l'Ontario à ses propres fins</b>	<b>88 580</b>	<b>101 396</b>	<b>101 511</b>	<b>105 474</b>	<b>109 174</b>
Ontario Hydro					
Emprunts contractés par la province	3 835	3 808	3 140	2 885	4 248
Passif éventuel					
Hydro	31 561	29 077	29 027	27 772	26 238
Autres	2 221	2 513	2 759	2 903	2 913
<b>Produit intérieur brut (PIB) aux prix du marché</b>	<b>307 528</b>	<b>326 178</b>	<b>336 278</b>	<b>355 116</b>	<b>367 190</b>
<b>Revenu des particuliers par habitant (en dollars)</b>	<b>23 874</b>	<b>24 528</b>	<b>24 689</b>	<b>25 404</b>	<b>26 185</b>
<b>Dette totale de l'Ontario en pourcentage du PIB</b>	<b>28,8</b>	<b>31,1</b>	<b>30,2</b>	<b>29,7</b>	<b>29,7</b>

# États financiers condensés

## Énoncé de responsabilité des états financiers condensés

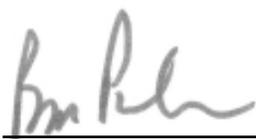
Les états financiers condensés sont extraits des états financiers vérifiés de la province. Ces états sont conformes à la loi et obéissent aux principes comptables recommandés par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public et, le cas échéant, par le manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) pour les entreprises des secteurs privé et public du Canada. Le gouvernement accepte la responsabilité de l'objectivité et de l'intégrité des états financiers.

Le gouvernement est également responsable du maintien des systèmes de gestion financière et de contrôle interne pour assurer avec une certitude raisonnable que les opérations consignées dans les états financiers entrent dans le cadre des pouvoirs établis par la loi, que les éléments d'actif sont dûment protégés et que les documents financiers servant à la préparation de ces états financiers sont fiables.

Le sous-ministre,

Le sous-ministre adjoint,

Le contrôleur provincial,



Bryne Purchase  
9 août 1999



Colin Andersen  
9 août 1999



Robert Siddall, CA  
9 août 1999



## Opinion du vérificateur provincial sur les états financiers condensés de la province de l'Ontario

Au ministre des Finances :

J'ai vérifié, conformément aux normes de vérification généralement reconnues, l'état de la situation financière de la province de l'Ontario au 31 mars 1999 ainsi que les états des recettes, des dépenses et du déficit accumulé, et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. Dans mon rapport du vérificateur présenté à l'Assemblée législative en date du 9 août 1999, j'ai exprimé une opinion sans réserve sur ces états financiers. Mon rapport et les états financiers complets sont reproduits dans les *Comptes publics de l'Ontario 1998-1999*.

À mon avis, les états condensés ci-joints de la situation financière, des recettes, des dépenses et du déficit accumulé, et des flux de trésorerie ont été extraits en toute exactitude des états financiers vérifiés de la province.

Les états financiers condensés ne renferment qu'un bref résumé des principales conventions comptables suivies par la province. Ils ne comprennent pas les notes et les annexes afférentes aux états financiers complets. Par conséquent, les états financiers condensés ne contiennent pas toutes les informations requises selon les principes comptables applicables aux gouvernements et recommandés par l'Institut Canadien des Comptables Agréés. Le lecteur doit garder à l'esprit que ces états financiers risquent de ne pas convenir à ses fins. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la situation financière de la province, les résultats des activités et l'évolution de la situation financière, le lecteur devra se reporter aux états financiers complets reproduits dans les *Comptes publiques de l'Ontario 1998-1999*.

Toronto (Ontario)  
Le 9 août 1999

Erik Peters, FCA  
Vérificateur provincial

Province de l'Ontario

État des recettes, des dépenses et du déficit accumulé

Pour l'exercice clos le 31 mars (en millions de dollars)	Budget 1999	Chiffres réels 1999	Chiffres réels 1998
<b>Recettes</b>			
Impôt sur le revenu des particuliers	14 635	17 190	16 293
Taxe de vente au détail	11 435	11 651	10 843
Impôt sur les sociétés	7 600	7 447	7 456
Impôt-santé des employeurs	2 780	2 882	2 851
Taxes sur l'essence et les carburants	2 645	2 660	2 591
Autres impôts	1 351	1 247	1 235
Total des recettes fiscales	40 446	43 077	41 269
Gouvernement du Canada	4 928	4 515	5 098
Investissement dans les entreprises publiques	2 438	2 547	2 291
Autres recettes	5 578	5 647	3 860
	53 390	55 786	52 518
<b>Dépenses</b>			
Santé	19 153	19 694	18 492
Éducation et formation	10 761	11 297	9 525
Services sociaux	9 345	9 117	9 290
Intérêt sur la dette publique	9 214	9 016	8 729
Environnement, ressources et développement économique	4 196	4 535	5 760
Justice	2 001	2 096	1 878
Administration générale	2 294	1 957	1 215
Frais de restructuration	—	76	1 595
	56 964	57 788	56 484
Réserve	650		
<b>Déficit</b>	4 224	2 002	3 966
<b>Déficit accumulé</b>			
Solde au début de l'exercice		112 735	108 769
Solde à la fin de l'exercice		114 737	112 735

## Province de l'Ontario

## État de la situation financière

Au 31 mars	1999	1998
<b>(en millions de dollars)</b>		
<b>Passif aux fins de la province</b>		
Créditeurs et charges à payer	11 285	12 686
Emprunts contractés aux fins de la province	105 133	101 982
Dépôts à la Caisse d'épargne de l'Ontario	2 517	2 245
Régimes de retraite	6 428	8 062
Autres éléments de passif	1 524	1 247
Passif total aux fins de la province	126 887	126 222
Emprunts contractés pour Ontario Hydro	4 248	2 885
	131 135	129 107
<b>Actif financier</b>		
Encaisse et placements temporaires	2 780	5 414
Débiteurs	3 593	3 666
Prêts en cours	3 300	2 246
Autres éléments d'actif	467	417
Biens-fonds à vendre	237	271
Investissement dans les entreprises publiques	1 773	1 473
Avances à Ontario Hydro, garanties par des obligations	4 248	2 885
	16 398	16 372
<b>Déficit accumulé</b>	<b>114 737</b>	<b>112 735</b>

Province de l'Ontario

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 31 mars	1999	1998
<b>(en millions de dollars)</b>		
<b>Flux de trésorerie servant aux activités de fonctionnement</b>		
Déficit de l'exercice	(2 002)	(3 966)
Ajustements pour :		
Recettes provenant des investissements dans les entreprises publiques	(2 547)	(2 291)
Montants remis à la province par les entreprises publiques	2 247	1 973
Changements subis par le fonds de roulement non en espèces	(3 755)	317
<b>Flux de trésorerie servant aux activités de fonctionnement</b>	<b>(6 057)</b>	<b>(3 967)</b>
<b>Flux de trésorerie découlant des activités de financement</b>		
Emprunts contractés aux fins de la province	10 290	10 847
Emprunts remboursés aux fins de la province	(7 139)	(7 257)
Augmentation des dépôts à la Caisse d'épargne de l'Ontario	272	110
<b>Flux de trésorerie découlant des activités de financement</b>	<b>3 423</b>	<b>3 700</b>
Diminution nette de la trésorerie et des placements temporaires	(2 634)	(267)
Encaisse et placements temporaires au début de l'exercice	5 414	5 681
<b>Encaisse et placements temporaires à la fin de l'exercice</b>	<b>2 780</b>	<b>5 414</b>

# Résumé des principales conventions comptables

## Introduction

Les présentes notes fournissent un résumé des conventions comptables suivies par la province en rapport avec les états financiers condensés. Les états financiers vérifiés publiés dans les *Comptes publics de l'Ontario 1998-1999* renferment des notes plus détaillées sur ces conventions comptables et davantage de renseignements sur la situation financière ainsi que sur les recettes, les dépenses et le déficit accumulé de la province.

Les états financiers de la province ont été préparés selon la méthode de la comptabilité d'exercice et la technique comptable de consolidation recommandées par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CVSP) de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) et, le cas échéant, par le manuel de l'ICCA pour les entreprises des secteurs privé et public du Canada. Les investissements de la province en biens durables sont inscrits aux dépenses de l'année où les biens ont été acquis.

## Entité comptable

Les présents états financiers constituent un rapport sur les activités du Trésor combinées avec celles des sociétés de la Couronne, des conseils et des commissions qui sont la propriété du gouvernement ou sous son contrôle, et qui sont responsables de l'administration de leurs affaires et ressources financières, soit devant un ministre du gouvernement, soit directement devant l'Assemblée législative.

Ontario Hydro ne fait pas partie de l'entité comptable, car la *Loi sur la Société de l'électricité* empêche le versement à la province de tout excédent enregistré par la Société.

Les fiducies qui sont administrées par le gouvernement, pour le compte d'autres parties, sont exclues de l'entité comptable.

## Principes de consolidation

Dans les présents états financiers, les activités des sociétés de la Couronne, des conseils et des commissions classés comme organismes de services du gouvernement font l'objet d'une consolidation proportionnelle avec le Trésor. Le cas échéant, des redressements sont apportés pour présenter les comptes de ces organismes sur une base compatible avec les conventions comptables décrites ci-dessous et pour éliminer les opérations et les comptes importants entre les organismes.

Les entreprises publiques sont définies comme étant les sociétés de la Couronne, les conseils et les commissions qui :

- ont le pouvoir financier et de fonctionnement d'exercer des activités commerciales;
- ont pour principale activité et source de recettes la vente de biens et de services à des particuliers et à des organismes non gouvernementaux;
- sont en mesure de mener leurs affaires et de remplir leurs obligations grâce aux recettes provenant de sources extérieures à l'entité comptable du gouvernement.

Les activités des entreprises publiques sont comptabilisées dans les états financiers selon la méthode modifiée de la comptabilisation à la valeur de consolidation. En fonction de cette méthode, les entreprises publiques font l'objet d'un rapport conformément aux principes comptables généralement reconnus applicables aux entreprises commerciales. Leurs éléments d'actif net sont inclus dans les états financiers sous forme d'Investissement dans les entreprises publiques dans l'État de la situation financière, et leur revenu net est présenté sous forme de poste séparé à l'État des recettes, des dépenses et du déficit accumulé.

## Incertitude de mesure

L'incertitude relative à la détermination du montant indiqué pour un poste dans les états financiers est connue sous le nom d'incertitude de mesure. Une telle incertitude se produit lorsqu'il est raisonnablement possible qu'il existe un écart important entre le montant constaté et un autre montant raisonnablement possible, ainsi que cela peut se produire lorsqu'on se sert d'un montant estimatif. Une incertitude de mesure se produit dans ces états financiers en matière d'accumulation des obligations de retraite, de l'impôt sur le revenu des particuliers, de l'impôt sur les sociétés et des frais de restructuration.

## Sources de renseignements supplémentaires

### Comptes publics de l'Ontario

Les *Comptes publics de l'Ontario 1998-1999* sont constitués des états financiers et de trois volumes :

1. Le **volume 1** renferme les annexes pertinentes au Trésor et les états des ministères. Les activités financières des différents ministères du gouvernement sont inscrites au Trésor selon la méthode de comptabilité de caisse modifiée.
2. Le **volume 2** renferme les états financiers des principaux conseils, commissions et sociétés de la Couronne du gouvernement provincial qui font partie de l'entité comptable du gouvernement, ainsi que certains autres états financiers.
3. Le **volume 3** renferme des renseignements détaillés sur les dépenses ainsi que les salaires des cadres supérieurs de la fonction publique de l'Ontario.

### Le budget de l'Ontario

Le gouvernement de l'Ontario présente un budget chaque année, habituellement au début du printemps. Ce document renferme les prévisions de recettes et de dépenses pour l'exercice à venir. Pour obtenir une version électronique du budget de l'Ontario, il suffit de visiter le site Web du ministère des Finances à <http://www.gov.on.ca/FIN/french/budfre.htm>.

### Budget des dépenses de la province de l'Ontario

Après la présentation du budget par le ministre des Finances, le Budget des dépenses pour l'exercice débutant le 1<sup>er</sup> avril est déposé devant l'Assemblée législative. Le Budget des dépenses donne les grandes lignes des programmes de dépenses des ministères, qui sont soumis à l'approbation de l'Assemblée législative en vertu de la *Loi sur les subsides à la Couronne*.

## Plans d'activités du gouvernement de l'Ontario

Tous les ans, dans la foulée du budget de l'Ontario et du Budget des dépenses, chaque ministère produit un plan d'activités. Chaque plan comprend un rapport annuel soulignant les réalisations du ministère au cours de l'année écoulée, les prévisions pour l'année à venir, les mesures de rendement qui ont été établies et la façon dont les résultats seront mesurés. On y trouve également un résumé des dépenses. Pour obtenir une version électronique des plans d'activités, il suffit de visiter le site Web du gouvernement de l'Ontario à : <http://www.gov.on.ca/MBS/french/press/plans98>.

## Finances de l'Ontario

Finances de l'Ontario est un rapport trimestriel sur le budget du gouvernement pour l'exercice. Il suit l'évolution qui se produit au cours du trimestre et présente de nouvelles perspectives pour le reste de l'exercice. On peut en obtenir des exemplaires gratuits en écrivant à la Direction des communications du ministère des Finances, 3<sup>e</sup> étage, édifice Frost Nord, 95, rue Grosvenor, Toronto (Ontario) M7A 1Z1. Pour une version électronique, visitez le site Web <http://www.gov.on.ca/FIN/french/oecofre.htm>.

## Comptes économiques de l'Ontario

Ce rapport trimestriel contient des données sur la composition de l'activité économique de l'Ontario. On peut en obtenir des exemplaires gratuits en écrivant à la Direction des communications du ministère des Finances, 3<sup>e</sup> étage, édifice Frost Nord, 95, rue Grosvenor, Toronto (Ontario) M7A 1Z1. Pour une version électronique, visitez le site Web <http://www.gov.on.ca/FIN/french/oecofre.htm>.

On peut obtenir des exemplaires gratuits des documents décrits précédemment par la poste en les commandant auprès du service des commandes postales de Publications Ontario, 50, rue Grosvenor, Toronto (Ontario) M7A 1N8; en composant le (416) 326-5300, ou le numéro sans frais d'appel 1 800 668-9938; ou encore en se rendant à la librairie Publications Ontario au 880, rue Bay, Toronto.

